Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 02/11/2026
ID : 057-245700695-20261028-D2026_163_SI-AR

République Française
Département de la Moselle

DECISION 2026-163

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Vu le besoin en matière de véhicule de direction,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de « Location avec option d'achat (LOA) d'un véhicule de direction » est conclu avec la société CAR AVENUE BAILLY – 57971 YUTZ, pour une durée de 48 mois et pour les montants suivants :

- Loyers mensuels : 480,48 euros T.T.C.,
- Option d'achat finale facultative : 18 056,33 euros T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 28 octobre 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

COMMUNAUTE de COMMUNES de CATTENOM et ENVIRONS
Le Président